

Résumé

Une sensibilisation aux facteurs sociaux et environnementaux permettra d'adapter les soins.
Voici une liste de codes CIM-10 utiles pour tracer et valoriser les séjours complexes.

ATCD et Histoire Sociale du patient

Barrière de la langue :

- Définition : Difficulté à comprendre ou à s'exprimer en français.
- Situations : Difficultés à s'exprimer ou à comprendre le français.
- Codes CIM-10 : Z60.30.

Barrière culturelle :

- Définition : Traits culturels compliquant les soins.
- Situations : Refus de certains soins, demande de personnel spécifique.
- Codes CIM-10 : Z60.38.

Relations sociales et familiales insuffisantes :

- Définition : Insuffisance des relations sociales ou familiales impactant les soins.
- Situations : Isolement social ou familial, famille non aidante.
- Codes CIM-10 : Z60.20¹, Z60.4, Z60.5², Z74.2³, Z62.0, Z63.5, Z63.4, Z63.7.

Analphabétisme et faible niveau d'éducation :

- Définition : Analphabétisme ou faible niveau d'éducation.
- Situations : Enfants non scolarisés, adultes analphabètes, adultes illettrés.
- Codes CIM-10 : Z55.1, Z55.00, Z55.08.

Moyens Financiers et Assurances Sociales

Faibles revenus ou sans revenu :

- Définition : Revenu monétaire faible ou absent.
- Situations : Comprend les individus sans aucun revenu, ceux recevant des minima sociaux ou ceux ayant un revenu inférieur aux minima sociaux.
- Codes CIM-10 : Z59.50⁴, Z59.58, Z59.62⁵, Z59.68.

Difficultés liées à l'emploi :

- Définition : Difficultés liées à l'emploi comme une mauvaise adaptation au poste de travail.
- Situations : Mauvaise adaptation au poste de travail.
- Codes CIM-10 : Z56.5.

1. Z60.20 Personne vivant seule à son domicile

2. Z60.5 Discrimination ou persécution, réelle ou perçue comme telle, pour des raisons d'appartenance à un groupe (défini par la couleur de la peau, la religion, l'origine ethnique, etc.) et non pour des raisons liées à la personne. À l'exclusion de : exclusion et rejet sociaux (Z60.4)

3. Z74.2 Besoin d'assistance à domicile, aucun autre membre du foyer n'étant capable d'assurer les soins

4. Z59.50 Personne n'ayant aucun revenu (salaire, activité commerciale, prestation financière dont minima sociaux, ...) ou personne n'ayant que la mendicité comme source de revenu.

5. Z59.62 Bénéficiaire de minima sociaux

Mesures de protection juridique et mesures éducatives :

- Définition : Mesures de protection juridique ou assistance éducative.
- Situations : Mise en place ou bénéfice de mesures de protection juridique.
- Codes CIM-10 : Z65.3⁶.

Couverture maladie absente ou sous conditions de ressources :

- Définition : Absence de couverture maladie ou couverture sous conditions de ressources.
- Situations : Absence de couverture maladie, couverture maladie insuffisante, ou couverture sous conditions de ressources.
- Codes CIM-10 : Z59.70, Z59.78, Z59.60, Z59.61.

Le lieu de vie et le dispositif de soins médicaux et paramédicaux**Réseau médical, paramédical et médico-social déficient :**

- Définition : Inaccessibilité à l'offre de soins médicaux, paramédicaux et médico-sociaux.
- Situations : Absence de professionnels, indisponibilité des services médico-sociaux.
- Codes CIM-10 : Z75.0⁷, Z75.4, Z75.1⁸.

Logement insalubre :

- Définition : Conditions de logement mettant en danger la santé ou la sécurité.
- Situations : Logement insalubre.
- Codes CIM-10 : Z59.10⁹

Logement inadapté :

- Définition : Conditions de logement inadéquates par rapport à l'état de santé de la personne.
- Situations : Logement inadéquat, sans domicile, hébergement temporaire, logement sans confort.
- Codes CIM-10 : Z59.12, Z59.0, Z59.13¹⁰, Z59.11¹¹

6. Z65.3 Action judiciaire pour garde ou soutien d'enfant, Arrestation, Litige, Mesures d'assistance éducative, Mesures de protection juridique, Poursuite

7. Z75.0 Absence de services médicaux à domicile À l'exclusion de : aucun autre membre du foyer n'étant capable d'assurer les soins (Z74.2)

8. Z75.1 Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat

9. Z59.10 Logement insalubre ou impropre à l'habitation, Hébergement dans un lieu non destiné à l'habitation, Logement présentant un danger pour la santé de ses occupants, Squat.

10. Z59.13 Cabane, Camping, Caravane, Hôtel, Mobil-home

11. Z59.11 Logement sans confort sanitaire, c'est-à-dire lorsqu'un des éléments suivants est absent : eau courante, installation sanitaire, WC intérieurs. Un logement sans chauffage ou avec un moyen de chauffage sommaire, ou sans électricité est également considéré comme sans confort..